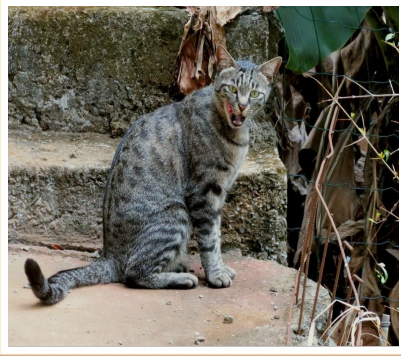


Chat marron

chat haret, chat ferral

Nom scientifique	<i>Felis catus</i>
Famille	Felidae
Synonymes	-



Photos: Asconit - G.Moynot

DESCRIPTION

Allure générale

Félin mesurant environ 50 cm de long (sans la queue), de 20 à 30 cm de haut et pesant entre 3 et 5 kg. Son pelage, plus ou moins épais, peut prendre une grande variété de colorations. Il y aurait 30 races de chats et plus de 300 variétés. Les robes des chats marrons redeviennent plus homogènes au fur et à mesure des générations: noire, tigrée ou de type "écaille de tortue".

Signes caractéristiques

Le chat domestique (et ses formes marronnes) semble avoir pour ancêtre sauvage une sous espèce du chat sauvage (*Felis silvestris*), à savoir *Felis silvestris lybica* Forster, 1780, originaire d'Afrique et du Moyen-Orient. La domestication du Chat sauvage s'est faite au Moyen-Orient avec l'apparition des premiers villages agricoles au niveau du croissant fertile. Mais la toute première trace de domestication connue, datée de 9000 à 9500 ans, a été relevée dans l'île de Chypre.



ÉCOLOGIE

- Alimentation :** C'est un carnivore dont le régime alimentaire est principalement constitué de reptiles, d'oiseaux et de petits mammifères.
- Reproduction :** Une femelle met bas en général deux fois par an, avec plusieurs jeunes par portée. La maturité sexuelle est atteinte vers sept mois.
- Habitat :** Le chat haret s'adapte facilement à des environnements et des conditions climatiques très différents. Il occupe ainsi une très large gamme d'habitats: forêts, savanes, prairies, y compris les zones semi désertiques et les zones d'altitude.
- Comportement général :** Animal solitaire, actif de nuit comme de jour. Il affectionne les zones habitées. L'espérance de vie peut atteindre sept à huit ans dans la nature (plus de 20 ans en captivité).

ÉTAT D'INVASION

Réunion : Le chat a été introduit à La Réunion à la fin du 17^{ème} siècle par les premiers marins qui l'utilisaient pour le contrôle des rats sur les navires marchands. Son utilisation comme animal domestique continu d'entretenir la population de chats marrons. Les deux causes sont l'abandon et la reproduction non contrôlée de ces individus domestiques. Il occupe aujourd'hui la quasi totalité du territoire du niveau de la mer jusqu'en altitude à près de 3000 m, à proximité des zones de nidification du Pétrel de Barau.

Monde : On le retrouve sur tous les continents sauf l'Antarctique et sur la plupart des îles de la planète, même celles présentant un climat contraignant. Dans la plupart des îles où le chat a été introduit, il a un impact négatif sur les écosystèmes d'accueil (ex : Montserrat, Antilles Néerlandaises, îles Vierges Britanniques et Américaines, et la presque totalité des îles du Pacifique).

Sites web à consulter: <http://www.issg.org>

Références: 9, 12, 33, 38, 49

IMPACTS

Le chat haret a un impact négatif très important sur les faunes de vertébrés insulaires, ainsi que sur de nombreuses classes d'invertébrés. Il est à l'origine de la disparition de 16 taxons, et menace 123 espèces d'oiseaux (aussi bien continentaux que marins), 28 espèces de mammifères, et 22 espèces de reptiles.

Concernant les oiseaux, il affecte à la Réunion les colonies du Pétrel de Barau (*Pterodroma barau*), espèce en danger d'extinction, et constitue la principale menace sur l'avenir de cette espèce. Il a un impact supposé sur la population menacée d'extinction de Tuit Tuit (*Coracina newtoni*).

Son impact sur les reptiles est peu documenté mais sans doute non négligeable. Les chats harets ou errants exercent également une forte prédation sur les rats et les souris.

USAGES



Animal de compagnie



RÉGLEMENTATION / programme de contrôle

Animal domestique (arrêté ministériel du 11 août 2006). Des dispositions du Code rural (art. L 211-11 à 28) visent à contrôler les chats errants et la mise en œuvre de ces dispositions relève de la compétence et de la responsabilité des communes. La maîtrise des populations de chats passe également par la sensibilisation des propriétaires et du public à la nécessité de contrôler la reproduction de cet animal domestique ainsi que par la gestion des déchets dans les espaces naturels.

Dans le monde, des populations de chats harets ont été éradiquées avec succès de 63 îles sur 82 tentatives. Les bénéfices de ces opérations pour les espèces indigènes sont encourageants et plaident en faveur d'une poursuite de telles actions. Lorsque des éradications ne sont pas possibles (trop grande superficie de l'île ou présence de chats appartenant à des propriétaires), des programmes de maîtrise des populations peuvent être réalisés comme à la Réunion dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur du Pétrel noir de Bourbon et du Plan de conservation du Pétrel de Barau.